



Syndicat National de l'Éducation
Physique de l'Enseignement Public

Fédération Syndicale Unitaire

Contribution au groupe de travail 8 « la vie étudiante au service de la réussite », dans le cadre de son GT du mercredi 27 septembre portant sur la santé

Une bonne santé est un facteur très influent pour la réussite de chacun-e, et en particulier des étudiant-es. Comme il est nécessaire aussi d'avoir une bonne condition physique pour effectuer les tâches ou travail quotidien y compris pour l'activité intellectuelle. La santé est un moyen indispensable pour favoriser le meilleur développement de chacun-e.

Précisons que pour le SNEP-FSU, nous entendons la notion de santé selon la définition de l'OMS conjuguant simultanément le bien-être physique, psychique et social.

Aussi nous voulons apporter trois réflexions.

1/ Nous partageons et appuyons bien sûr la revendication de plus de moyens en particulier en personnel de santé (médecins, infirmier-es,...) et social (AS, psychologues,...) dans l'enseignement supérieur notamment dans les SUMPPS qui sont, dans une grande majorité d'endroits, largement sous-dotés. C'est une condition première, indispensable, à rétablir.

Ceci est mis au service de la prévention et des soins pour les étudiant-es mais aussi pour les personnels. Car des personnels en mauvaise santé aideront moins, il nous semble, à la réussite des étudiant-es. Nous faisons donc le lien dans l'ESR avec les mauvaises conditions actuelles de travail des personnels qui jouent sur leur santé et débouchent sur nombre de situations de conflits, de harcèlements au travail, de burn-out... entraînant des arrêts par exemple.

2/ Par ailleurs, la santé est tributaire des conditions matérielles et sociales d'existence. Nous l'avons vu lors du dernier GT. Il faut absolument, pour que les étudiant-es puissent se consacrer pleinement en temps à leurs études (ou leur métier), faire reculer les 46% d'étudiant-es ayant nécessité de travailler en dehors par des aides directes (Bourses et/ou allocations d'autonomie). Un emploi du temps morcelé, incomplet, mal équilibré, un « job », fragilisent l'étudiant dans sa réussite, dans son rythme de vie et ne contribuent pas à une formation complète et équilibrée. Celle-ci interférera sur sa santé.

3/ Aussi une formation universitaire complète et équilibrée, donc contribuant à la santé au sens OMS et donc à la réussite de l'étudiant, doit être retravaillée et garantie à chacun-e. Dans ce cadre, la pratique des activités physiques sportives et artistiques (APSA) en particulier au sein des structures SUAPS doit être développée et renforcée.

Tous les rapports et études scientifiques indiquent ce qu'une pratique raisonnée et réflexive des APSA peut apporter sur les trois versants indissociables de la définition de la santé de l'OMS.

Du rapport Favre en 1994 à celui du CNE en 1999, celui de Auneau-Diagana en 2008 (avec une unité obligatoire de pratique APSA sur le cycle L) et dernièrement la charte « pour le développement du sport à l'université » signé en mai 2016 conjointement par les ministres du MENESR, de la CPU et du Groupement national des directeurs de SUAPS (GNDS), indiquent tous « que la pratique des APSA est un élément favorisant l'intégration, la santé, le lien social, une identité étudiante, une vie de campus et donc une formation équilibrée et complète, contribuant à la réussite des étudiant-es. ».

Ajoutons la nécessité, en plus d'une alimentation équilibrée, d'avoir une pratique physique pour lutter contre la sédentarité et l'épidémie de surpoids voire d'obésité présente aussi chez les étudiant-es, en plus d'acquérir une nécessaire condition physique « de base ».

Or seulement 28% des étudiant-es ont une pratique à l'université alors que plus des deux tiers souhaiteraient pratiquer au sein de celle-ci (tous les différents sondages convergent vers ce pourcentage a minima). Les difficultés pointées étant généralement le manque de temps pour l'étudiant et l'insuffisance des moyens en SUAPS. Remarquons aussi que dans les grandes écoles (préparant les élites) l'EPS est généralement obligatoire. Pourquoi ce qui est bon pour certain-es ne le serait pas pour tou-tes ?

Soulignons ici l'avancée qu'avait constituée, dans le cadre du plan réussite en Licence en 2008, l'introduction de l'offre à de nombreux semestres du cycle L (au moins une fois par année universitaire voire 4 semestres sur le L) d'une unité d'enseignement facultative APSA. Celle-ci étant inscrite dans les maquettes de formation et donc dans les emplois du temps (avec gain d'ECTS) a permis d'augmenter sensiblement le taux de pratique (de 20% à 28%) car sanctuarisant le temps de la pratique pour l'étudiant. Mais ces offres ne sont pas suffisamment développées voire diminuées dans nombre d'universités pour cause de restrictions budgétaires.

Pour conclure ce premier propos de notre réflexion sur l'intérêt de la pratique et l'enseignement des APSA au service de la santé¹ des étudiant-es et pour leur réussite, nous exprimons que la pratique ne se réduit pas à ce seul angle d'entrée qu'est la santé et qui pour les APSA ne peuvent pas se réduire qu'à une simple pratique hygiéniste.

Nous ferons une autre production s'inscrivant toujours et avant tout dans le cadre d'une formation complète et équilibrée au service de la réussite des étudiant-es. Ce qui posera d'abord la dimension de la valeur universitaire et culturelle de l'enseignement et pratique des APSA dans le cadre de la formation et du développement de chacun-e des étudiant-es.

Pour le SNEP-FSU,
pascal.anger@snepfusu.net

¹ Nous pensons que dans le cadre de l'ESR, l'enseignement et la valeur universitaire en terme de savoir des APSA peut examiner le fait de « pensez la santé à l'aide du sport et inversement penser le sport à l'aide de la santé ».